

## **SYSTÈME DE TARIFICATION FONDÉ SUR LE RENDEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

### **DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE PÉRIODE DE NON- PRODUCTION**

#### **CONFIDENTIALITÉ**

Tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont considérés comme publics. Pour assurer la confidentialité de l'intégralité ou d'une partie de cette demande pendant cinq ans, une demande écrite doit être jointe à la présente. Des demandes subséquentes peuvent être présentées avant la date d'échéance pour prolonger la confidentialité de l'intégralité ou d'une partie de la présente, tous les cinq ans.

#### **DISPOSITIONS HABILITANTES**

Les exigences exposées dans le présent formulaire sont administrées en vertu de la *Loi sur les changements climatiques* ainsi que des règlements et normes connexes.

#### **NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU SYSTÈME DE TARIFICATION FONDÉ SUR LE RENDEMENT (STFR) DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

*Veillez indiquer ci-dessous le numéro de référence du STFR du Nouveau-Brunswick attribué à l'installation par le gouvernement du Nouveau-Brunswick :*

Numéro de référence du STFR du Nouveau-Brunswick :

#### **DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE NON-PRODUCTION**

En vertu du paragraphe 7(1) du *Règlement*, veuillez fournir les documents probants à l'appui de la demande :

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, en ma qualité de signataire autorisé(e) au nom de l'installation, demande au ministre d'exercer le pouvoir discrétionnaire qui lui est conféré en vertu du paragraphe 7(1) du *Règlement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre* et déclare, par arrêté, l'installation en période de non-production.

## DÉCLARATION

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, ai vérifié les renseignements présentés dans cette demande de reconnaissance de non-production en qualité de signataire autorisé(e) au nom de l'installation. Je certifie que ces renseignements sont véridiques, exacts et complets à tous les égards, que le formulaire ne contient pas de déclarations fausses ou trompeuses et n'omet pas de renseignements qui auraient dû y figurer. Par ailleurs, il est entendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux peut vérifier tous les renseignements figurant dans ce formulaire.

\_\_\_\_\_  
Signataire autorisé(e)

\_\_\_\_\_  
Date

Veillez envoyer ce formulaire, accompagné de tous les documents à l'appui de la demande de reconnaissance de période de non-production, à [nbobps-stfrnb@gnb.ca](mailto:nbobps-stfrnb@gnb.ca).